

Rencontre BAT'IM CLUB du 31 janvier 2019

Actualité réglementaire

Rendez-vous incontournable et attendu de la profession, devenu un repère de début d'année, la rencontre sur l'actualité réglementaire est l'occasion d'aborder les enjeux législatifs et réglementaires de l'année passée, ainsi que ceux se dessinant pour l'année à venir. Elle intègre les évolutions nationales et européennes en la matière, brossant ainsi les sujets ayant trait à la maîtrise d'ouvrage, à la technique et au patrimoine.

L'année 2018 a été marquée par une confirmation du souhait de l'Etat de réinterroger la politique du logement et donc le modèle du logement social.

La loi ELAN a profondément modifié les règles du jeu : obligation de rapprochement, suppression de l'assujettissement des organismes au titre II de la loi MOP, nouvelle réglementation environnementale, ... La loi de finances pour 2019 a confirmé des dispositions financières sans précédent pour le secteur Hlm.

La rencontre aura pour objectif de présenter les évolutions législatives et réglementaires en cours et les contours des évolutions envisagées pour 2019.

PROGRAMME

- | | |
|---------------|---|
| 9h00 | Accueil des participants |
| 9h30 – 9h45 | Introduction
Direction de la maîtrise d'ouvrage et du patrimoine, USH |
| 9h45 – 11h15 | Les grandes orientations de la Loi Elan, Loi Essoc et Loi Mobilité
Emmanuel ACCHIARDI , sous-directeur de la qualité et du développement durable dans la construction, DHUP, Ministère de la Cohésion des territoires, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire <ul style="list-style-type: none">- Loi Elan : panorama général et zoom sur la réglementation environnementale 2020 et les décrets en cours- Loi Essoc : expérimentation de règles de construction alternatives et projet de réécriture du code de la construction et de l'habitation- Loi Mobilité : nouvelles obligations pour le logement existant et la construction neuve |
| | PAUSE |
| 11h45 – 13h00 | Actualité technique pour les services de maîtrise d'ouvrage et du patrimoine <ul style="list-style-type: none">- Les nouvelles conditions d'exercice de la maîtrise d'ouvrage
Cécile SEMERY, responsable département maîtrise d'ouvrage, USH- Colonnes montantes, accessibilité, individualisation des frais de chauffage, sécurité incendie (IMH), modification de la réglementation DPE, expérimentation E+C-
Alban CHARRIER, responsable département politiques techniques, USH
Nicolas CAILLEAU, responsable département énergie environnement, USH- Loi Essoc, avancée des groupes de travail, attentes de l'USH
Alban CHARRIER, responsable département politiques techniques, USH- Economie circulaire, évolutions réglementaires
Raphaële D'ARMANCOURT, responsable département aménagement, urbanisme, foncier, USH |

DEJEUNER PRIS EN COMMUN

- 14h00 – 14h20 **Environnement financier des organismes Hlm, après un an de RLS**
Christophe CANU, responsable Etudes Financières, Direction des études économiques et financières, USH
- 14h20 – 14h45 **Les nouveaux produits de la Caisse des Dépôts**
Pierre LAURENT, responsable du département du développement, Caisse des Dépôts (sous réserve)
- 14h45 – 15h30 **L'évolution des Plans PACTE et PTNB (objectif BIM 2022)**
Nicolas CAILLEAU, responsable du département énergie et environnement, USH
Cécile SEMERY, responsable du département architecture et maîtrise d'ouvrage, USH

PAUSE

- 16h00 – 16h30 **Loi Elan : évolutions réglementaires en matière d'aménagement**
Céline CHABOT, conseillère juridique Construction-Urbanisme, USH
- 16h30 – 17h00 **Loi Elan : nouveau cadre juridique et nouveaux outils de la vente Hlm**
Gaelle LE COUEDIC, conseillère juridique, USH
Cécile CHOPARD, responsable du département des politiques patrimoniales, USH
- 17h00 – 17h15 **La réglementation de la commande publique**
Alima MIAL, conseillère juridique commande publique, contrats techniques, bâtiment & développement durable
- 17h15 – 17h30 **Présentation d'une synthèse des principaux textes parus en 2018 sur la réglementation juridique du bâtiment**
Alima MIAL, conseillère juridique commande publique, contrats techniques, bâtiment & développement durable

[Pour vous inscrire, cliquez ici !](#)

TARIF DE PARTICIPATION :

ADHERENTS : 100 € / PERS. INSCRITE

NON ADHERENTS : 450 € / PERS. INSCRITE

Toute annulation doit être formulée par mail avant le mercredi 24 janvier, passé ce délai toute inscription sera facturée et aucun remboursement ne sera effectué.

POUR NOUS REJOINDRE

NOVOTEL BERCY - 85 rue de Bercy – 75012 PARIS (tél. : 01 43 42 30 00)

Par métro : L'hôtel Novotel Paris Centre Bercy se trouve à 1 mn de marche de la station Bercy (Métro 6 & 14) et 5 mn de la Gare de Lyon.

Depuis la Gare de Lyon, prendre ligne 14 du métro, sortie Bercy

Des aéroports Roissy - CDG ou Orly, prendre le RER B et sortir à Châtelet-les-Halles, puis ligne 14, sortie Bercy.

En voiture, l'hôtel est accessible depuis l'autoroute A4 ou du périphérique parisien, prendre la sortie Paris Centre puis Palais Omnisport

